



Surveillance du rucher

Les activités au rucher sont normalement réduites à très peu de choses, si ce n'est une surveillance de base pour vérifier que tout se passe normalement. Lors de belles journées, on peut vérifier qu'il existe une activité au trou d'envol. Après une période de grands vents, on peut s'assurer que tout est en place.

Bilan 2008 et programme 2009

La saison 2008 est terminée et l'heure est aux bilans. N'oubliez pas de renvoyer la fiche de suivi des miellées au CARI (document qui peut être téléchargé sur le site, rubrique « Flore et miellées »). Il peut vous aider à mieux évaluer votre saison et l'évolution de vos colonies.

Sur base du bilan, on peut alors se fixer des objectifs pour l'année future. L'Actu Api n°13 « Bien préparer sa saison » peut vous aider dans ce sens, ainsi que l'Actu Api n°22 « Testez votre travail ». Le fait de passer en revue les différents points relatifs au matériel vous permet de voir les améliorations que l'on peut y apporter. L'Actu Api 36 « Travaux divers » vous donne quelques conseils en ce sens.



Gestion du matériel et fabrication

C'est à cette période de l'année qu'on nettoie et désinfecte le matériel en stock qui sera utilisé lors de la prochaine saison. Vu les mortalités importantes de ce printemps, tout ce qui n'a pas encore pu être nettoyé doit l'être. L'Actu Api joint à ce numéro traite de cet aspect des choses. On en profitera pour apporter certaines améliorations si nécessaire.

Si vous constatez qu'il manque du matériel, vous aurez du temps pour le fabriquer et/ou pour vous renseigner sur les meilleurs achats à réaliser.

Traitement hivernal

Le traitement à l'acide oxalique doit être réalisé en fin d'année lorsque les abeilles sont en grappe. C'est dans ces conditions que l'efficacité du produit est la meilleure. Il faut attendre une rupture de couvain pour réaliser ce traitement. Un décimètre carré de couvain operculé peut renfermer un trop grand nombre de varroas (plus de cinquante = nombre à ne pas dépasser en début d'année).

Habituellement, on réalise ce traitement trois semaines après les premières gelées. Ceci nous conduit très souvent en décembre. La température ambiante doit être supérieure à 3°C. Un seul traitement à l'acide oxalique est recommandé.

La solution sucrée avec de l'acide oxalique dihydrate (3,5 % masse/vol.) est versée au goutte-à-goutte, à l'aide d'une seringue de 50 ml, entre les cadres sur les abeilles en grappe à raison de 5 ml par ruelle occupée. On peut vérifier l'emplacement de la grappe en examinant les débris sur le linge. Les fortes colonies recevront ainsi 50 ml et les plus faibles 30 ml. Pour les colonies sur deux corps, il est conseillé de soulever le deuxième corps pour appliquer la solution sur le premier. Attention, le mélange acidifié ne se conserve pas et ne peut donc être réutilisé pour un traitement ultérieur des ruches. Il est également conseillé d'appliquer la solution après l'avoir fait tiédir au bain-marie.

NOVEMBRE DÉCEMBRE

Surveillance du rucher

Bilan 2008 et programme 2009

Traitement hivernal

Information

Contact pour nouveaux emplacements

Gestion du matériel et fabrication

Commercialisation

Conditionnement du miel



Informations

Nous sommes dans la période des cours et conférences. Le CARI organise en cette fin d'année un cours sur les produits de qualité avec des modules très originaux qui devraient intéresser un grand nombre d'entre vous. Vu la réduction des activités extérieures, c'est l'occasion de lire les revues ou articles que vous n'avez pas eu le temps de lire en saison. Parmi les nouveaux ouvrages, on peut citer « L'élevage de reines » de Gilles Fert, le roman « La reine africaine » de Roch Domerego qui nous replonge dans la saga des pesticides, ou encore pour les débutants l'ouvrage « 250 réponses aux questions d'un ami des abeilles » de Jacques Goût.

Contact pour nouveaux emplacements

Le problème des emplacements reste souvent assez épineux même si la législation s'est assouplie en Wallonie. Cette période plus calme sur le plan apicole doit être mise à profit pour prendre les contacts nécessaires en vue de trouver un ou de nouveaux emplacements. C'est également à cette période que les apiculteurs qui pratiquent la pollinisation reprendront contact avec les arboriculteurs pour définir les futurs besoins en pollinisation et éventuellement établir un contrat. Un exemplaire à télécharger est disponible sur le site à la rubrique « Pollinisation ».



Conditionnement du miel

Bon nombre d'apiculteurs attendent la mauvaise saison pour conditionner leurs miels. Généralement, l'opération consiste simplement à rendre le miel suffisamment souple sans le refondre ($\pm 35^{\circ}\text{C}$) afin de permettre sa mise en pots. Cette opération demande un grand savoir-faire pour éviter les inclusions d'air, les stratifications dans les pots... Un des avantages de cette technique est qu'elle permet d'éviter les marbrures.

